

COMMUNE D'ASNIERES SUR OISE

Réunion du Conseil Municipal

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira
en Mairie, en séance ordinaire

Le samedi 21 mars 2020 à 10h30

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2020

- 1- Installation du Conseil Municipal
- 2- Désignation d'un Secrétaire de séance
- 3- Election du Maire
- 4- Détermination du nombre des Adjoint
- 5- Election des Adjoint
- 6- Présentation de la Charte de l'élu local et des conditions d'exercice des mandats locaux
- 7- Délégations au Maire
- 8- Désignation des délégués du Conseil Municipal auprès d'organismes de coopération intercommunale, Caisse des Ecoles, Associations, et divers organismes
- 9- Renouvellement du Conseil d'administration du Centre communal d'Action Sociale
- 10- Indemnités de fonction du Maire et des Adjoint
- 11- Désignation des membres du Conseil Municipal dans les diverses commissions

Le Maire,
Claude KRIEGUER

C. Krieguer

